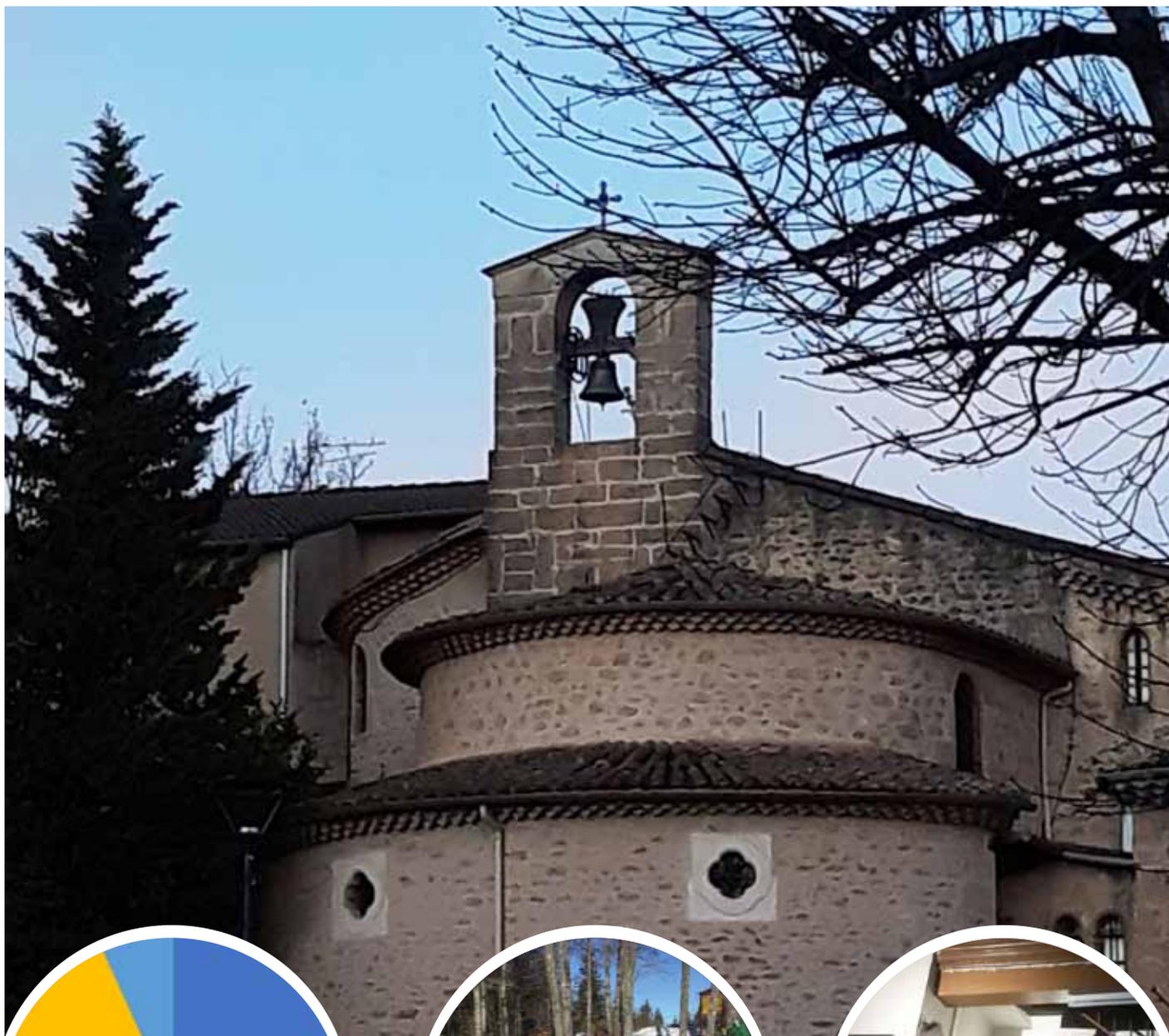


Les Échos

N° 28 - PRINTEMPS 2022

DU LAC

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL
DE BEAUVALLON



p. 4 - Budget primitif



p. 10 - Ski de fond



p. 11 - Visite à la torche

OUVERTURE

du lundi au samedi (10 h - 18 h 30) non stop



159 avenue de Marseille
26000 Valence

Information et réservation
04 81 16 09 20



étoile
opticiens

Germain & Marion ARNAUD
9 Route de Beauvallon
26800 Étoile-sur-Rhône
04 75 25 05 83
etoileoptique26@gmail.com

du mardi au vendredi
9h — 12h et 14h — 19h
et le samedi
9h — 12h et 14h — 18h

BEAUVALLON TAXI



06.80.07.57.60



Transports conventionnés CPAM
Transports toutes destinations
Transports petits colis

Réservation par Tel, SMS ou Mails 7/7
beauvallontaxi@yahoo.com

saurez-vous les reconnaître?

LES PICTOS DES "EDL"



Dans le désordre : environnement, ça bouge chez nous, infos officielles, urbanisme, Beauvallon et vous, vie des écoles, patrimoine, éditorial, sports, tourisme culture, attention travaux, infos municipales, associations, budget, rétro..., l'Agglo

Shiatsu pour tous

Virginie Leroux-Sadowski

Praticienne de Shiatsu Humain
de détente et Animalier

06 27 72 90 59

Facebook : Shiatsu pour tous virginie leroux sadowski



AUTOSUR BEAUMONT
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
EURL SOPHITECH

Le Sirius - 105, allée Marc Seguin
26760 BEAUMONT LES VALENCE

Tél. 04 75 59 17 46





Directeur de la publication :
Bernard Ripoche, Maire de Beauvallon
© Crédits photos :
Mairie, Laure Allard (p. 8, 10, 12, 13)
Conception et impression :
Laure Allard - IDEOprim
Impression quadri
Sur papier 135 g PEFC.

3 ÉDITORIAL

Le Maire

4 BUDGET

4 Le budget primitif de 2022

6 RÉTRO

6 Le nouvel EPHAD

7 URBANISME

7 Construire, oui mais comment ?
7 2022 !! Le Clos des Roseaux

8 INFOS MUNICIPALES

8 Un 2^e bureau de vote

9 VIE DES ÉCOLES

9 Une nouvelle cuisine pour l'école
10 Sortie ski de fond
10 Périscolaire

11 PATRIMOINE

11 Visite à la torche

12 ASSOCIATIONS

12 Arts et lettres
12 Club des gens heureux
13 EPGV
13 Association beauvalonnaise
de couture
14 Foyer culturel (danse, tennis, yoga)

15 BEAUVALLON ET VOUS

15 Brèves
État civil
En cas d'urgence
Infos mairie

Voter !

Chères Beauvallonaises, chers Beauvallonais,

Ce trimestre va voir deux élections nationales, les présidentielles en avril et les législatives en juin. Enjeu : la Nation dans les 5 années à venir. Des élections qui demandent son choix à chaque citoyen que nous sommes. Le choix ? Celui du candidat qui convainc le plus, ou moyennement, ou seulement un peu mieux que les autres...

VOTER !

Car le vote est une obligation pour chaque citoyen, inscrite dans la Constitution de la 5^{ème} République. Une obligation dans notre démocratie, car c'est son principe de base : le peuple choisit ses représentants et les choisit librement. Comme sont libres ceux qui se présentent aux suffrages du peuple, ce qui nous distingue des régimes à parti unique.



S'abstenir ?

‘Parce qu’aucun candidat ne me convient’, ‘parce qu’ils ne font pas ce qu’ils disent’, ‘parce que je ne fais pas de politique’ ... Des arguments pour s’abstenir, oui, mais dans les faits c’est, pour celui qui s’abstient, le choix de ne pas choisir, de ne pas s’exprimer, et laisser les autres choisir à sa place. On peut le faire par un vote blanc (enveloppe sans bulletin ou bulletin

blanc sans rayure dans l’enveloppe). Mais s’abstenir en n’allant pas voter est un geste qui affaiblit la démocratie.

La démocratie n’existe pas seulement par un principe écrit dans une Constitution, c’est une réalité vivante, créée au prix de conflits nationaux, disparue ensuite sous d’autres régimes, puis rétablie, modifiée à plusieurs reprises (III^{ème}, IV^{ème}, V^{ème} République). Une réalité conquise qui vit au rythme des consultations du peuple par les élections, une réalité à faire vivre et à défendre par chaque citoyen, chaque citoyen de Beauvallon, parcelle de notre démocratie.

Une démocratie vivante dans un monde aujourd’hui plus inquiétant.

Bien à vous

**Le Maire
Bernard Ripoche**

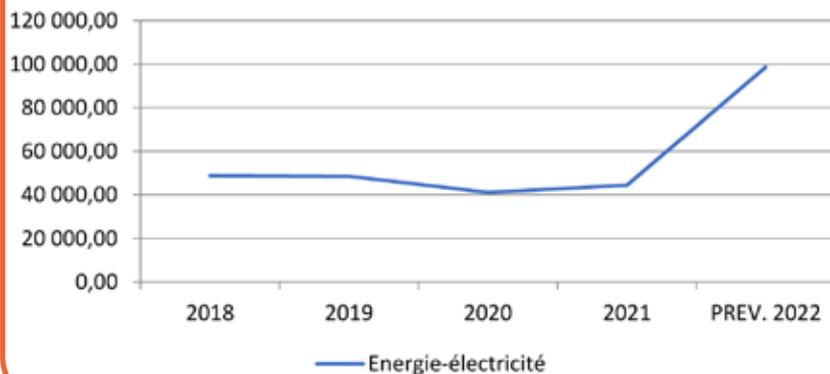


budget 2022 primitif

Le budget primitif 2022 adopté lors de la séance du conseil municipal du 23 mars 2022 s'équilibre à hauteur de 2 146 696 €,
Soit 1 131 854€ pour la section de fonctionnement et 1 014 842€ pour la section d'investissement

LES POINTS CLÉS DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT

Evolution des dépenses Energie-électricité



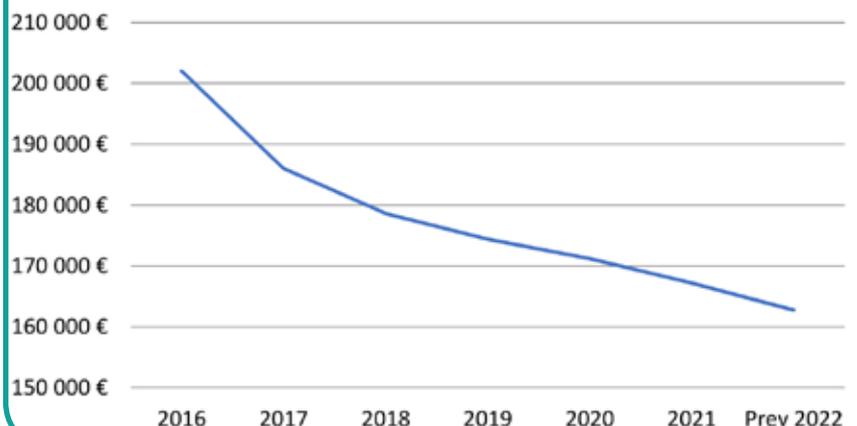
1- Une augmentation des dépenses d'énergie (électricité et gaz) de 122 % soit 54 311€ de dépense supplémentaire, conséquence directe de la crise énergétique.

2- Un déficit temporaire de recettes concernant les taxes foncières des nouveaux logements en construction qui ne seront perçues qu'à partir de 2023, alors que l'on finit de payer les travaux d'aménagement des voies en 2022.

3- La continuité de la baisse des dotations de l'état avec une perte cumulée depuis 2017 de 171 836 €

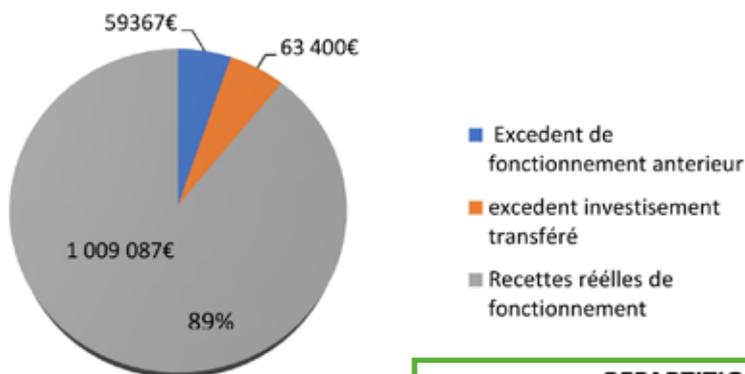
EN RÉSUMÉ,
une année 2022 difficile où l'on devra limiter le plus possible nos dépenses de fonctionnement pour mieux se rétablir en 2023 et pouvoir reprendre nos projets.

Evolution des dotations de l'Etat depuis 2016

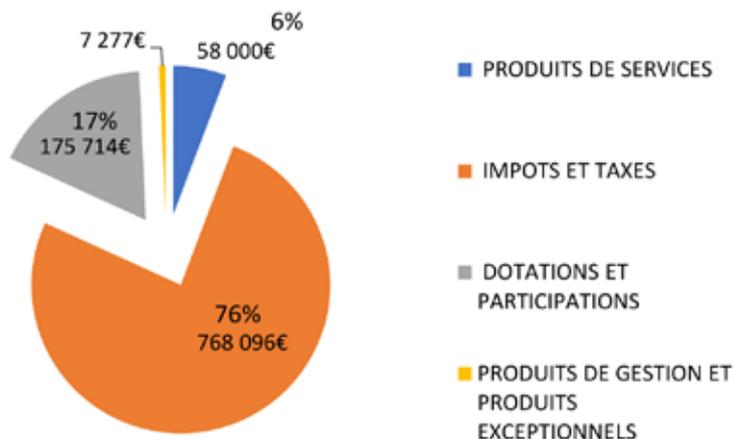




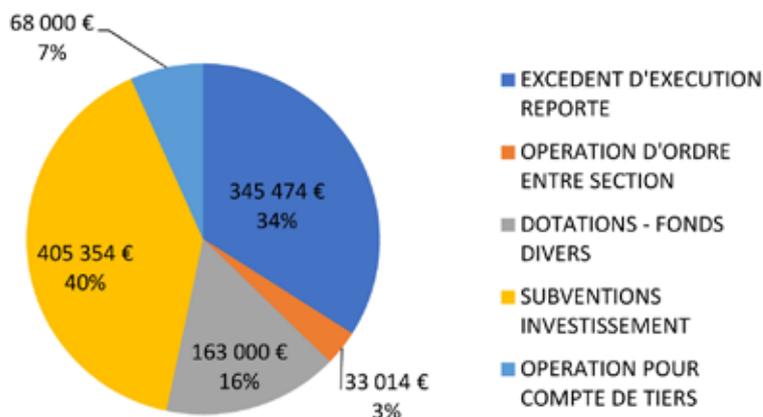
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022



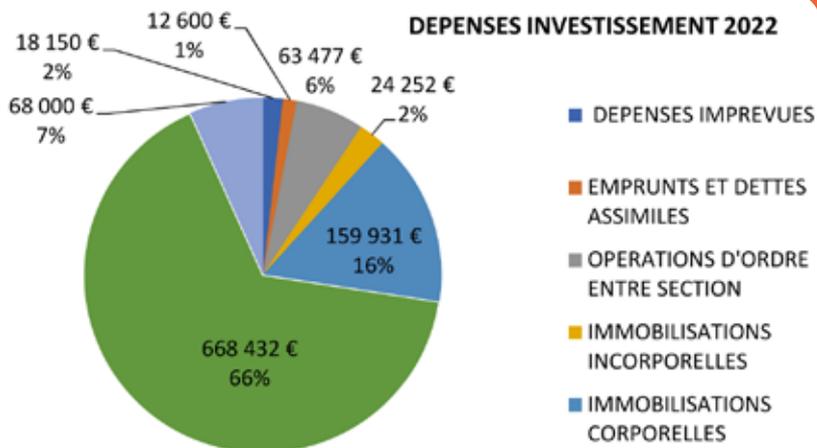
REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2022



REPARTITION RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022



DEPENSES INVESTISSEMENT 2022





LE NOUVEL EPHAD les travaux vont commencer

Après de nombreuses années de réflexion et d'études sur la construction du nouvel EPHAD de BEAUVALLON, le projet va sortir de terre à la fin de cet été.

Ce nouvel EHPAD sera construit sur la parcelle située à l'arrière de l'EHPAD actuel et qui s'étend jusqu'au portail de clôture proche des bassins du parc. Le permis de construire qui a été déposé en fin d'année 2021 est en phase d'instruction par les services de la Préfecture (il s'agit d'un établissement d'État).

C'est un projet du Centre Hospitalier de Valence, qui gère cet EHPAD, avec l'appui des financements du Département de la Drôme et de l'Agence Régionale de Santé.

LE CHANTIER

Il sera conduit et réalisé par VINCI-CONSTRUCTION et s'étalera sur environ 24 mois.

Compte tenu de la situation du terrain sur le vallon sud et l'impossibilité d'accéder au chantier par l'EHPAD actuel (pas de passage possible ni d'un côté ou ni de l'autre), le seul accès restant est celui de l'Est : le portail de clôture au bout des bassins.

L'USAGE DU PARC DU CHÂTEAU

Il sera nécessairement réduit pendant la durée des travaux.

D'abord il ne sera plus possible d'y accéder à partir du lac, ni bien sûr par la voie d'accès au chantier à partir de la Route de la Ballandière.

Les seuls accès possibles le seront par le haut du parc : de la Route de la Ballandière vers le bassin du haut ou de la Route du Cimetière pour la partie libre du parc sans travaux.

Le constructeur s'est engagé à remettre en état après travaux les allées et voies qui auraient pu être touchées.

On se rappelle au passage que la propriété du parc est celle du Centre Hospitalier de Valence et que son usage nous est permis par convention avec la commune de Beauvallon.

LA SÉCURITÉ

Après concertation avec le constructeur, l'itinéraire d'accès retenu passera par la Route de Montéléger, puis la Rue des Écoles et enfin la Route de la Ballandière pour entrer dans le parc en longeant la voie jusqu'au bas des bassins (tracé vert). Cette dernière, en surplomb des Patios 1 et 2, fera l'objet d'un constat préalable et sera confortée pour sécuriser les habitations. La circulation des camions s'y fera en passage alterné.

Les abords de l'école étant un point sensible auront un traitement particulier : la vitesse des camions sera limitée (et contrôlée) à 10 kms/heure. Le nombre de passages de camions sera variable selon les différentes phases du chantier : de quelques-uns par jour à une vingtaine.



Tracé emprunté par les camions de chantier.



CONSTRUIRE, | OUI mais comment ?



Toute construction ou modification de construction : extension, piscines, murs de clôtures, abris de jardin, toitures ...doit faire l'objet d'une déclaration préalable en Mairie pour autorisation. En effet, le Code de l'Urbanisme s'est considérablement enrichi des lois et décrets sur l'urbanisme depuis des années pour définir les droits à construire de chacun. De plus ces lois ont conduit les mairies à adopter des Plans Locaux d'Urbanisme. Le temps où l'on pouvait dire « je suis chez moi je fais ce que je veux » est révolu : maintenant c'est « je peux faire ce que je veux si la loi m'y autorise ».

NE PAS CONSTRUIRE DANS LES RÈGLES...

Le non-respect de ces droits expose celui qui construit à des contentieux de tiers (voisinage par exemple) ou des autorités chargées de délivrer les autorisations d'urbanisme, à savoir le plus souvent les mairies. De plus, l'auteur prend également le risque de rencontrer des difficultés au moment de la vente de son bien : il ne correspondra plus à l'acte d'achat initial. Dès lors, les régularisations difficiles retardent la vente, voire peuvent l'annuler.

Construire sans autorisation préalable de la mairie (déclaration ou permis de construire) rend la construction illicite. De même, est illicite de construire différemment de ce que décrivait la déclaration ou le permis de construire autorisé. Avec toutes les conséquences possibles pour les tiers, les auteurs eux-mêmes, ou la mairie.

En cas de construction sans autorisation ou de doute sur la conformité de la construction par rapport à l'autorisation accordée, les communes peuvent procéder à un contrôle par un Agent assermenté.

La Commune de Beauvallon a convenu de se donner les moyens de faire procéder à ces contrôles.

A l'issue à ce contrôle :

- Soit un courrier de mise en demeure de régulariser, si cela est possible, en déposant une Déclaration Préalable ou un Permis de Construire, sera adressé au contrevenant,
- Soit un procès-verbal de constat d'infraction au code de l'urbanisme est dressé au regard du caractère non régularisable de ces non conformités.

Le respect des règles d'urbanisme est l'affaire de tous, car ce sont les règles communes aux habitants du village, règles qui veillent à garder au village un aspect général relativement harmonieux.

Le service Urbanisme est à votre disposition pour toute question ou précision complémentaire.

2022

Après la réalisation des Marches du Castellet en 2021, ce sera au tour du Clos des Roseaux de voir le jour en 2022.

Il s'agit de la réalisation de 5 villas individuelles et 21 logements du T4 au T2, dont les garages borderont la RD 211.

Les nouveaux habitants bénéficieront, au sud, d'un grand espace vert en limite du lotissement les Pâquerettes et de la noue (bassin de rétention des eaux pluviales).

Le permis de construire est en fin d'instruction par les services de l'Agglo et, bientôt, ce sont des appartements spacieux et agréables qui seront proposés aux futurs acquéreurs par SDH (Société Drômoise de l'Habitat).



2022 !!!! LE CLOS DES ROSEAUX



un 2^{ème} bureau de vote À BEAUVALLON

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'électeurs de la commune (1250 en 2022) il est nécessaire de créer un deuxième bureau de vote, comme nous le demande la Préfecture.



Pour créer ce deuxième bureau, nous avons réparti les électeurs en deux secteurs géographiques ouest / est, en tenant compte des futurs nouveaux arrivants dans les constructions en cours pour avoir deux secteurs équilibrés. Afin d'éviter les erreurs de lieux de vote, nous avons convenu que les deux bureaux se tiennent au même endroit : la Salle Robert Freyss (22 rue des stades), comme pour les deux dernières élections départementales et régionales. Votre bureau d'appartenance sera indiqué sur votre carte d'électeur.

DEUX RENDEZ-VOUS ÉLECTORAUX IMPORTANTES AURONT LIEU EN 2022

L'élection présidentielle qui aura lieu les 10 (1^{er} tour) et 24 avril (2^{ème} tour), puis les élections législatives les 12 (1^{er} tour) et 19 juin (2^{ème} tour).

Inscription sur les listes électorales :

Les inscriptions pour les présidentielles sont closes depuis le 4 mars. Par contre pour les élections législatives vous pouvez encore vous inscrire soit en ligne jusqu'au 4 mai, soit en mairie jusqu'au 6 mai.

PROCURATION

Depuis le 1^{er} janvier 2022 vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit dans n'importe quelle commune. Toutefois votre mandataire devra se présenter dans votre bureau de vote à Beauvallon pour voter à votre place. Pour établir cette procuration vous pouvez soit vous rendre directement auprès d'un commissariat ou d'une gendarmerie avec votre pièce d'identité, soit remplir votre demande sur le site maprocuration.gouv.fr. Dans ce cas vous aurez besoin de votre numéro national d'électeur figurant sur votre carte d'électeur, ou de celui de votre mandataire, ou de son état civil complet et sa commune de vote. Enfin il faudra la faire enregistrer dans un commissariat de police ou une gendarmerie.



CARTE D'ÉLECTEUR : NOUVEAUTÉ

Tous les électeurs vont recevoir une nouvelle carte. Celle-ci contiendra un QR code. En le scannant, vous accéderez au site du ministère de l'intérieur et vous pourrez obtenir l'ensemble des démarches et informations utiles. Ce QR code est identique pour tous les électeurs et ne contient aucune donnée personnelle.





Une nouvelle cuisine POUR L'ÉCOLE

Après avoir reconfiguré et agrandi l'espace du restaurant scolaire l'été dernier, place aux nouveaux équipements.

La fréquentation du restaurant scolaire étant en continuelle augmentation (plus de 100 repas/jour, en plusieurs services), il convenait de renouveler des équipements fatigués pour d'autres plus performants qui font gagner du temps au personnel du service et aussi plus ergonomiques : un nouveau lave-vaisselle professionnel installé par le service technique et de nouvelles tables de dessertes.



CHAMPAGNE

VINS

SPIRITUEUX



86 Route de Beauvallon
26000 Valence



sortie ski de fond



Les 4 classes élémentaires de l'école de Beauvallon se sont rendues, en 3 fois, à la station drômoise de Font d'Urle/Chaud Clapier pour participer à des sorties de ski de fond.

Accompagnés de leurs maîtresses, de moniteurs ESF et de parents agréés, les élèves ont pratiqué un sport de glisse de pleine nature. Ils ont pu percevoir comment passer d'un déplacement de piéton à un déplacement glissé, équilibré en gérant l'effort et la prise de risque.

Ils ont aussi découvert le milieu de la moyenne montagne en période hivernale : le froid, le paysage et les activités.

Enfin, en partageant des moments de vie commune inhabituels, ils ont sollicité des valeurs sociales et civiques : le respect de soi, des autres et du matériel, la tolérance et l'entraide.

Tous, petits et grands, ont été ravis de ces 3 expériences !

Ces sorties sont co-financées par l'association des parents d'élèves (la location du matériel), l'association scolaire (les cours ESF), les parents (les forfaits) et la Région (les transports).

Périscolaire



Cette année la capacité d'accueil du centre de loisirs du mercredi matin a été augmentée, passant de 20 places à 26 places depuis septembre 2021. L'équipe du périscolaire a été renforcée. Le centre de loisirs, très apprécié, est complet toute l'année, accueillant des enfants de 3 à 11ans.

Comme l'an dernier les enfants ont confectionné et offert des calendriers de l'année aux commerçants de la commune (bureaux de tabac, bars/restaurants, boulangerie, pharmacie, coiffeur mais aussi Mairie et médecins). Cette année encore, lors de la distribution, les enfants ont été reçus au Café des sports pour partager un sirop en terrasse, la pharmacie les a gâtés de sucettes (sans sucre) et la boulangerie les a régales avec ses sablés en forme de canard.

Le centre de loisirs a également participé à la décoration du sapin de Noël du village que les enfants ont orné de leurs réalisations créées de toutes pièces avec la participation de l'Amicale de l'École Laïque.

Les projets se poursuivent avec le carnaval de l'AEL et la réalisation d'une pièce de théâtre pour la fin de l'année scolaire.



LE 19 FÉVRIER 2022

Visite à la torche de l'église de Beauvallon

25 PERSONNES ONT PARTICIPÉ
À LA VISITE À LA TORCHE DE
L'ÉGLISE DE BEAUVALLON
ORGANISÉE PAR LE SERVICE
PATRIMOINE PAYS D'ARTS
ET D'HISTOIRE DE VALENCE
ROMANS AGGLO.

Avant la construction de cette église, le lieu de culte catholique était le **Prieuré Saint Gervais**, (communautés de Fiancey et de La Vache, futur Beauvallon), situé aujourd'hui sur la commune de Portes-Lès-Valence (voir carte ci-jointe). Sur la porte de l'église figure la date de 1615. Mais cette date n'a pas été gravée au moment de la construction.

Elle est dédiée à Saint Jean Baptiste et présente une morphologie particulière : en effet, les deux chapelles sur les deux côtés sont en forme de demi-coupoles, alors que traditionnellement elles sont rectangulaires. Sa structure est également remarquable par sa forme car les parties représentant une croix (nef et transept) sont de même dimension. L'église de Beauvallon a été agrandie au XIXème siècle : surélévation de la voûte de 1 m 65, allongement de la nef, création de tribunes, réalisation de vitraux... Ces travaux ont été financés par la famille Mac Carthy et les paroissiens. C'est à ce moment que la date de 1615 a été inscrite au fronton de l'église.

Quatre personnes (propriétaires successifs du château) **sont enterrées dans l'église** : Robert Mac Carthy, Laurent de Bressac, Emilie (sa fille) et Michel Robichon.

Le guide a pointé sa torche

- sur les différents vitraux du fond de l'église : St Gervais, St Clair, St Jean Baptiste...
- les statues : St Expédit (Saint Patron de la ... procrastination), St Jean Baptiste, St Antoine...

Il explique que les statues s'achètent sur catalogue. Elles sont en plâtre moulé, chaque paroisse choisit de les peindre... ou pas.

C'est la même chose pour les décors : ainsi sur la voûte du chœur, le décor est réalisé avec des pochoirs (fleurs de lys, feuilles d'acanthé, mains bénissantes...).

Les **décors** de la chaire à prêcher sont également réalisés avec des pochoirs :

- Une tête de lion, symbole de **Saint Marc**
- Une tête d'aigle, symbole de **Saint Jean**
- Un ange, symbole de **Saint Matthieu**
- Une tête de bœuf, symbole de **Saint Luc**

La torche est dirigée ensuite sur les tableaux, notamment celui d'une chapelle latérale représentant l'Assomption de la Vierge, réalisé à partir d'un tableau italien. On ne connaît pas la raison de sa présence à Beauvallon.

Le faisceau lumineux est dirigé également sur la copie du tableau intitulé « décollation de Saint Jean Baptiste » de Martin Faber, copie réalisée par Gilbert Terzian en 2019. La Commune depuis de nombreuses années a sécurisé le tableau original en le mettant en dépôt au musée de Valence, où il est exposé. Cette visite dans une ambiance particulière avec une torche dans la pénombre a permis de capter l'attention du public uniquement sur les éléments commentés et d'en apprécier tous les détails.

Visite riche et bien commentée !





ARTS ET LETTRES

La Biennale, événement d'art et lettres aura lieu les vendredi 29, samedi 30 Avril et dimanche 1er mai à la salle R. Freyss.

Cette exposition de qualité et reconnue par un public régional avait été annulée l'an dernier et reportée en 2022. Elle accueille cette année 13 artistes, sculpteurs et peintres de grand talent.

L'association portée par sa présidente **Mado Brunel** depuis 19 ans a besoin de nouveaux membres pour perdurer. En effet Mado se retire cette année de l'association qu'elle a créée en 2003.

Merci Mado pour ton investissement pendant toutes ces années !

Si vous avez une fibre artistique, souhaitez développer la culture sur votre village, aider à l'organisation d'exposition, venez nous rencontrer à la biennale ou contactez-nous (Fabienne Chabot 06 75 17 94 10, chabot.fabienne@orange.fr) L'avenir de l'association se décidera lors d'une AG extraordinaire courant mai.

BEAUVALLON ART & LETTRES

29-30 AVRIL ET 1^{ER} MAI

Biennale d'Art 2022

Invités(e) d'Honneur

Saly Mollon et Didier Mollon



13 peintres et sculpteurs de grand talent exposent de nouvelles œuvres

Salle des Fêtes - Espace Freyss

Entrée libre

Le 29 et 30 de 15h à 19h

Le 1^{er} de 10h30 à 17h30

Avec le soutien de la municipalité



CLUB DES GENS HEUREUX

Le Club des Gens Heureux de Beauvallon est **ouvert à tous**, seniors ou non.

ON Y PRATIQUE DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Certains jouent aux cartes, au scrabble, triomino ... ou à la pétanque dès les beaux jours. D'autres testent leur créativité à l'atelier déco. Nous pouvons aussi nous retrouver simplement pour discuter ou faire son tricotage. Toutes autres propositions d'activités seront les bienvenues.

Des sorties découvertes ou restaurants sont aussi proposées tout au long de l'année. Quelques présentations, sélectionnées, sont organisées pour le bien être ou pour des produits de gastronomie avant les fêtes de fin d'année.

Pendant et après cette période difficile que nous traversons, ne restons pas isolés, retrouvons-nous pour des moments de convivialité et de partage tous les jeudis à partir de 13H30 salle Véore de l'espace Robert Freyss.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 06 62 73 60 11 ou 06 77 65 27 93





ENSEMBLE Pour (re)Gagner EN VITALITÉ

Depuis plus de 40 ans, notre association contribue au maintien de la santé des Beauvallonais en proposant des cours de gymnastique et Pilates en intérieur et deux activités de marche, en extérieur

La crise sanitaire n'a pas épargné nos adhérents, même si, grâce à l'aide de notre fédération « **Sport Santé** » qui a proposé pendant les confinements des cours en « **visio** », ils ont pu continuer à pratiquer dans leur salon ou leur jardin.

Cette activité physique hebdomadaire est essentielle pour se maintenir en bonne forme, au travail comme à la retraite dans une ambiance conviviale propice au retour à la vie d'avant la pandémie.



Nous proposons, depuis septembre dernier, **une nouvelle activité en plein air** : La « **Marche Active** »

A même de satisfaire tous les pratiquants, quel que soit leur âge, combinant la marche à diverses allures, le travail cardio, la musculation, la souplesse, au travers d'exercices variés, autonomes ou en commun, utilisant des bandes élastiques.

► Pour plus d'informations sur cette nouvelle activité et sur les horaires, et, d'une manière générale, sur notre offre de cours et vos demandes d'inscription, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site Internet : <https://jamwix26.wixsite.com/epgv-beauvallon>

Le bureau de l'E.P.G.V. de Beauvallon

ASSOCIATION BEAUVALONNAISE de COUTURE

Marie-Paule BOUCHARD-ALLEC
2, Allée des Albizzias
cixex 18
26800 Beauvallon
mariepaulebouchard@gmail.com

Coudre, tricoter, broder dans une ambiance détendue et conviviale, voilà nos activités dans l'association ABC Couture. Nous nous retrouvons dans la salle VEORE, complexe Robert Freyss de 14h à 16h. Grâce à notre savoir-faire, notre matériel (surjeteuses, machines à coudre), nous réalisons jupes, robes, sweats, sacs et pochettes en tissu. Parfois, nous créons des modèles pour adultes et enfants en tricot.

Pour cause de COVID, nous n'avons pu proposer l'atelier de Noël aux enfants de Beauvallon. Mais, en décembre 2021, nous avons participé au Téléthon avec le groupe de Montéleger : nous avons réalisé des bottines de Père Noël, le produit de leur vente a été reversé à l'AFM Téléthon.

Pour plus d'informations, venez nous rencontrer au Forum des associations de Beauvallon ; nous y tenons notre stand toutes les années au mois de septembre.





Dans le cadre du foyer culturel de Beauvallon, parmi les activités proposées : (Randonnée, Tennis de table, Dessin, Informatique, Sophrologie, Pilates, Fitness, Yoga, Art Floral et Scrapbooking), des cours de danses de société ont lieu le jeudi soir de 19 h 30 à 21 h à la salle Freyss.

Sous la direction de Véronique Clary, professeur de danses, 13 couples se perfectionnent en rock, cha-cha, tango, madison, et danses latino Tout se passe dans la bonne humeur. N'hésitez à nous rejoindre l'an prochain. **Renseignements auprès du foyer.**



on danse À BEAUVALLON

au
FOYER
CULTUREL

à Beauvallon



tennis DE TABLE

L'activité Adultes se réunit tous les lundis et mercredis de 18 à 20 h dans la salle Freyss.

Un peu plus de 20 personnes se rencontrent dans une ambiance très conviviale. Cette saison a permis d'inscrire en championnat UFOLEP une équipe avec des rencontres dans le secteur Drôme/Ardèche proche de Beauvallon. Nous souhaitons ouvrir à la rentrée une section jeunes de 10 à 15 ans, le mercredi avant les adultes.

Le Foyer Culturel propose cette année des cours de Yoga avec un professeur qui enseigne un yoga pour tout public dans la tradition Iyengar. Un yoga où les besoins de chacun sont pris en compte en utilisant si nécessaire des accessoires. Glenn Louvet, professeur de yoga, vient de s'installer à Beauvallon après 18 ans passé en Inde, où il a enseigné dans différentes écoles.



Il propose un travail adapté qui a un impact direct sur le corps physique et peut aussi aider à mieux gérer son mental et ses émotions. Il pourra aussi nous proposer des retraites et des ateliers de méditation et de yoga.

yoga

Les cours sont dispensés le lundi de 16h15 à 17h30 et le mercredi matin de 9h15 à 10h30, salle Robert Freyss à Beauvallon. Un cours le mardi soir sera proposé à la rentrée.

Pour tous renseignements :
tel : 06 23 35 65 23 ou 04 75 57 18 19
[Mail : foyculturelbeauvallon@gmail.com](mailto:foyculturelbeauvallon@gmail.com)



NUMÉROS UTILES

POMPIERS	18
SAMU	15
Gendarmerie	04 75 61 77 55
Centre antipoison Lyon	04 72 11 69 11
Centre hospitalier Valence	04 75 75 75 75
Pharmacie Thomasset	04 75 57 21 06

MÉDECINS

Dr Bellecoste & Dr Jouve 04 75 58 08 53

INFIRMIERS

Mme E. Marin 04 75 59 53 89 - 06 15 21 74 63
 Mme I. Chapurlat 06 18 57 44 81
 Mme M. Marmolle 06 64 04 13 05
 C. Curinier & A.S. Pradon 06 74 05 92 55
 Mme L. Gorce 04 75 59 53 89

URGENCES DÉPANNAGE

Électricité 0810 333 321
 Gaz 0810 433 026

TAXI

Beauvallon Taxi 06 80 07 57 60

CORRESPONDANT DU DAUPHINÉ

G. Tournayre gti26@wanadoo.fr
 06 84 81 68 37



VOS INFOS MAIRIE

1 place du Marché - 26800 Beauvallon

Mail : accueil@beauvallon.fr
 Internet : www.beauvallon.fr
 Facebook : Mairie de Beauvallon

SECRETARIAT DE MAIRIE

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h
 Le mercredi : 9 h - 12 h et 14 h - 16h
 Tél. : 04 75 57 03 26
 ou par mail accueil@beauvallon.fr

LOCATION DE SALLES

Par internet
www.beauvallon.fr
 rubrique Location Espace Robert Freyss
 Par téléphone
 04 75 57 45 23
 le lundi de 10h00 à 11h50

RETROUVEZ
 NOS ALERTES
 ET INFORMATIONS SUR



<https://app.panneaupocket.com/>



Patrick ROCHE,
 membre bien connu
 du service technique,
 bénéficie de sa retraite
 depuis le 1er mars. Grâce
 à son professionnalisme,
 sa polyvalence dans divers
 domaines et son dévouement
 au service de la commune, nous avons pu
 réaliser de nombreux aménagements et éviter
 ainsi d'externaliser de nombreuses tâches.
 L'ensemble de l'équipe municipale souhaite
 à Patrick une bonne et heureuse retraite bien
 méritée et pleine de projets.

Nous avons accueilli au 1^{er} mars un nouvel agent,
 Kilyan Cousin, à qui nous souhaitons une bonne
 intégration au sein de l'équipe

NAISSANCES

Nina LACHAL
 Elina CHABROULIN
 Corentin TELLIER
 Tiago COLLUS

DÉCÈS

Fermina CHAPIGNAT née GUERRA
 Ginette GOUALLARD née ROUX
 Ramon JIMENEZ COMINO
 Raymond COURTIAL
 Jean JAILLET
 Jeanne ROSAZ née FONT
 François PINO
 Michel CHAPELET
 Joaquim SOARES DA SILVA
 Alexandre ROCHE
 Françoise TERRAIL née CUSSON
 Antonia GALL née ROJO GONZALEZ

état CIVIL

Intermarché

SUPER



+ 24/24
CARTES PROFESSIONNELLES
CARBURANTS



LAVAGE AUTO



PÉTROLE DOMESTIQUE
EN SELF



TICKET RESTAURANT



SERVICES CAMPING CAR



POISSONNERIE
ARRIVAGES JOURNALIERS

Z.A. LES BASSEAUX

04 75 57 15 00

ETOILE SUR RHONE



Chez
DJ GROUPE
IMMOBILIER
nous

VENDONS
votre habitation

→ en nous engageant
sur **LE PRIX** et **LES**
DÉLAIS*

LA VENTE CLÉ EN MAINS

**NOUS VOUS
OFFRONS**
les diagnostics
Et notre pack
com exclusif *

* Voir conditions en agence



© VISION 21 - ne pas jeter sur la voie publique - crédits photos : Adobe Stock



04 75 60 67 25



04 75 59 13 17



04 75 55 13 50

www.djgroupeimmobilier2607.com